Proposition de référendum à soumettre, à nos concitoyens devant des assemblées impuissantes à se réformer, incapables de prendre leurs responsabilités pour rapprocher nos collectivités.

Réduire à cent, deux par départements, l'effectif de nos sénateurs, de moitié celui des députés et à sept quarantaines nos élus régionaux.



En effet, devant des morceaux à recoller, nos honorables sénateurs et députés semblent désemparés telles des poules qui auraient trouvé un couteau!

Comme si les programmes électoraux constituaient des handicaps radicaux, nos sénateurs peinent à dévoiler leurs cartes avant leur renouveau...

Quant à nos députés réunis en commission, ils s'en remettent aux propositions des élus en place pour préconiser le statuquo. Il faudrait, en outre quand il s'agit de stratégies, augmenter le nombre d'élus régionaux pour qu'ils puissent siéger dans tous les lycées!

Sept régions devraient suffire avec une Île-de-France élargie jusqu'à la Normandie, Corse et continent compris, pour accorder les propositions des collectivités qui les composent et harmoniser des stratégies régionales dont l'exécution des partitions reviendraient aux collectivités concertantes, y compris métropoles.

Les moyens indispensables pourraient provenir des ressources d'un impôt local unique à répartir entre collectivités concernées.

Cette contribution dont les taux seraient assis sur les accessibilités aux emplois et services (éducation, formation, santé, espaces naturels, culture et loisirs...) remplacerait utilement les empilements de taux et insoutenables disparités de nos actuels impôts locaux (*), taxes et autres contributions ou versements divers payés tant par les entreprises que les particuliers.

Avec le juste retour des efforts consentis en matière de réseaux de transports et de communications, de telles régions disposeraient des diversités et moyens indispensables pour être en mesure d'agir et de mettre en œuvre progressivement des politiques concertées mieux ajustées aux réalités de tous nos territoires...

(*) Voir les taux de nos impôts locaux